



**Dossier d'information**  
-  
**Election Majestés d'Arvor**





# Conditions de participation

Pour se présenter il faut :

- **Avoir 18 ans minimum** au moment de la candidature.
- **Etre accompagné·e** sur l'ensemble du festival : si vous êtes un homme par une cavalière, si vous êtes une femme par un cavalier. Cela, dans la volonté de respecter l'ancrage historique du couple traditionnel. Le cavalier ou la cavalière doit avoir également 18 ans minimum.
- **Participer à l'ensemble des temps forts de l'élection** lors du Festival d'Arvor (entretiens, présentations en public, épreuve de danse, défilé, accueil des élues des autres festivals et tout autres événements pour lesquels la présence sera souhaitée).
- Porter une **mode vestimentaire traditionnelle du Vannetais historique**, de grande cérémonie, pardon ou mariage, composée d'éléments authentiques ou reconstitués.
- Préparer et présenter **un dossier respectant les consignes fournies**.
- **Etre adhérent·e** et représenter lors de l'élection, un groupe affilié aux fédérations Kenleur 56 et/ou Sonerion Bro Gwened.
- **Ne pas avoir déjà été élu·e** majesté, reine, demoiselle ou garçon d'honneur d'Arvor.





# Charte d'engagement

- Les majestés s'engagent à **se rendre disponibles** pour participer à un maximum de manifestations où elles seront conviées pour représenter le Festival d'Arvor, tout au long de l'année.
- Les majestés s'engagent à **informer la commission** "Majestés d'Arvor" de toute invitation pour représenter le Festival d'Arvor.
- Les majestés et les cavalier-ière-s s'engagent en toutes occasions, à adopter un comportement et une attitude à l'image de leurs titres, avec **respect et bienveillance**.
- Les majestés s'engagent à porter tout au long de l'année, la mode vestimentaire dans laquelle elles ont été élues.
- Les cavalier.ière.s s'engagent elles/eux aussi à porter une **mode vestimentaire de la même époque et concordante** avec celle de son/sa partenaire.
- Les majestés s'engagent à porter tout au long de l'année et dans toutes les représentations suivant leur élection, **les attributs offerts par le Festival d'Arvor**, au moment de leur élection : couronne ou boutonnière pour la Majesté, boutonnières pour les garçons et demoiselles d'honneur.
- Les majestés s'engagent à être **présent.e-s lors de l'édition du Festival d'Arvor** de l'année suivante.
- La commission "Majestés d'Arvor" accompagnera (si possible et en fonction du besoin) tout au long de l'année les majestés lors des différentes manifestations qui leurs seront proposées.
- La majesté d'Arvor nouvellement élue se verra offrir par le Festival d'Arvor une réalisation **en fleurs d'oranger** et une **pièce textile** l'année suivant son élection. La majesté d'Arvor s'engage à faire réaliser la pièce textile par un créateur ou artisan morbihannais de son choix.





# Consignes dossier

Votre dossier de candidature pour l'élection des Majestés doit être composé de 3 parties et respecter un certain nombre de pages.

## Partie 1

Présentation du/de la candidat·e et de ses motivations.  
*1 ou 2 pages.*

## Partie 2

Présentation de la mode vestimentaire portée.  
*3 à 5 pages, iconographie comprise.*

## Partie 3

Présentation d'un sujet sur une thématique au choix se rapportant de façon évidente à la Bretagne.  
*6 à 8 pages*

Le reste du dossier : page de garde, sommaire, annexes, sources...  
*10 pages maximum.*

La mise en page est libre, la typographie d'écriture est libre, mais la taille d'écriture **ne doit pas dépasser 12 pt.**

---

Le dossier est **à envoyer par mail** à [majestesdarvor@gmail.com](mailto:majestesdarvor@gmail.com) avant la date butoir indiquée dans le formulaire d'inscription.

Le fichier envoyé et complet **ne devra pas dépasser 20 Mo.**

